

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

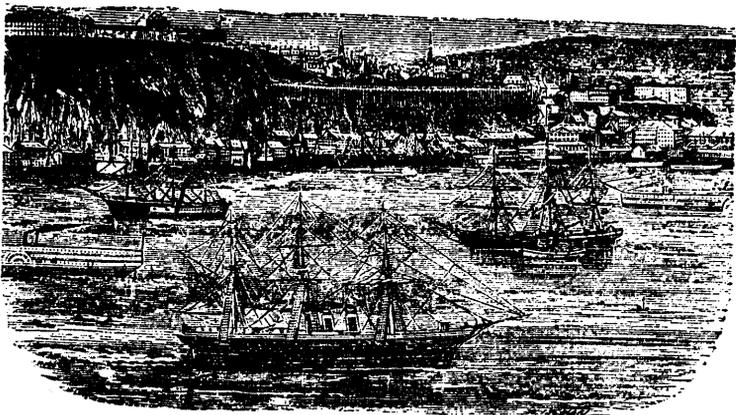
- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Pagination continue.



La
Semaine Religieuse
DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
3 centins le nu-
méro.



QUÉBEC :

SOMMAIRE :

Mgr Briand, 13.—La garde de sa langue, 14.—Théologie populaire, 14.—
Les taxes des congrégations religieuses en France, 19.—Les origines de la
Crémation, 19.—Un joujou de trois millions, 20.—Les Contemporains, 21.—A
travers le monde des nouvelles, 24

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE - DÉCORATEUR,
avantageusement connu du public
et pouvant fournir les meilleures
recommandations, se charge, à l'entreprisè ou à la journée, de tous travaux
relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et
MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-
Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.

 Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire 

LE BAUME RHUMAL

CURES ET ATTESTATIONS.

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques unes
des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle
prépondérant du BAUME RHUMAL dans la guérison du *Rhume*, de la *Toux*,
de la *Grippe*, de la *Bronchite*, de la *Coqueluche*, et de toutes les *Affections de*
la Gorge et des Poumons.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les pro-
priétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. Barilon, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Sainte-
Catherine, Montréal.

Monsieur.—J'ai fait usage de votre BAUME RHUMAL, et l'ai trouvé bien efficace.
J'ai remarqué surtout que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouil-
lement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le rhume, et qui provoque une
toux si fatigante. Avec considération, votre
Juge M. C. DESNOYERS.

Cher Monsieur.—Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées
j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres
essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que
c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis
débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état : le *Baume Rhumal* a
tout remis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses pro-
priétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LS. J. FRANÇOIS, journaliste.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT.—GUÉRISON COMPLÈTE.

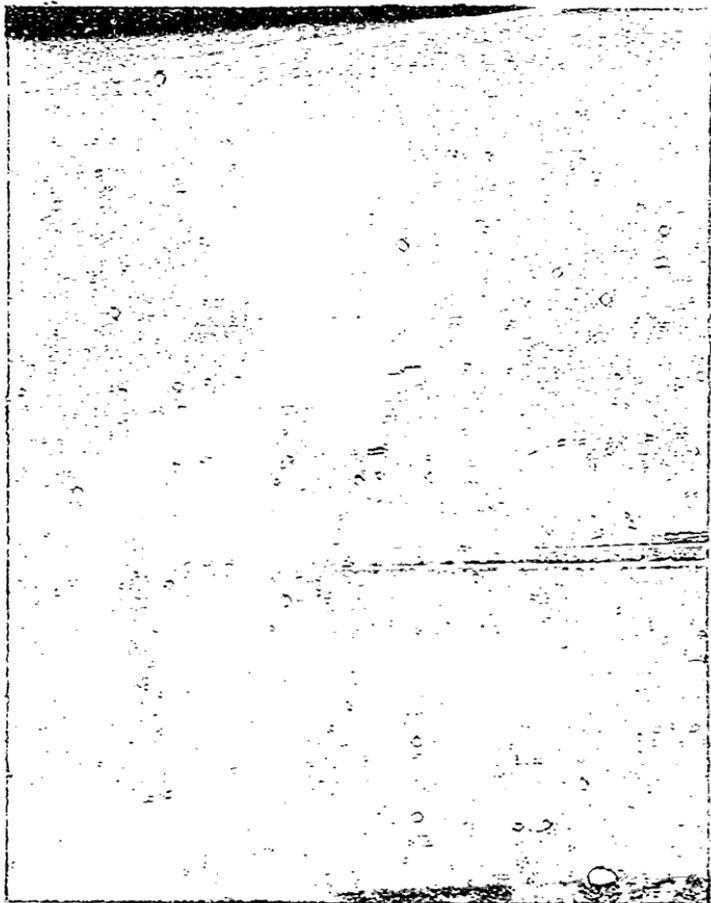
"Monsieur.—Je me suis servi du BAUME RHUMAL pour une de mes jeunes filles
qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

"Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat
et en peu de temps la guérison a été complète."

MDE Recorder TESTARD DE MONTIGNY.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

Mgr BRIAND



SEPTIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC
NÉ A PIERIN, LE 25 JANVIER 1715
SACRÉ A PARIS, LE 15 MARS 1763
DÉCÈDE A QUÉBEC, LE 25 JUIN 1794

La garde de sa langue

La langue a sa racine dans le cœur. De là probablement cet ancien proverbe qui dit que la langue parle de l'abondance du cœur. Les anatomistes ont observé que deux fibres de la langue viennent aboutir, l'une au cœur et l'autre au cerveau. La nature elle-même veut donc que la langue soit d'accord avec le cœur et l'esprit. Tout mensonge, par conséquent, est contre nature.

Nous n'avons qu'une seule langue, tandis que nous avons deux oreilles, deux yeux, deux narines, deux mains et deux pieds. Ce fait signifie que nous devons plus écouter, regarder, etc., que parler ; et saint Jacques a écrit avec raison : que toute personne soit prompte à écouter et lente à parler.

La langue est placée dans une partie toujours chaude. C'est pourquoi tous nos discours doivent respirer la charité à l'égard du prochain ; éviter les critiques, les paroles blessantes, la discorde, etc., inspirer aux autres l'amour de Dieu. Notre bouche doit être comme une fournaise ardente, et nos paroles comme un pain bien cuit, propre à servir de nourriture ; car l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

N'oublions jamais que la langue, frétilante comme l'anguille, peut facilement nous faire tomber dans le péché, et surveillons-la attentivement. Elle a besoin de salive pour remplir sa fonction ; et comme les roues d'une voiture doivent être graissées d'huile pour ne pas produire un bruit désagréable, ainsi la langue, pour faire le bien, doit être imprégnée du parfum de la charité.

La langue ne commande pas à nos sens, mais est soumise aux oreilles, aux yeux et aux narines. Soumise aux oreilles, nous devons être plus disposés à écouter qu'à parler ; soumise aux yeux, nous devons bien veiller sur notre cœur avant de parler ; soumise aux narines, nous devons nous amender nous-mêmes avant de reprendre les autres. Elle est enfermée dans une espèce de prison par les dents et les lèvres. C'est pourquoi il faut la tenir enchaînée comme un chien dangereux, parler rarement et toujours après mûre réflexion.

Théologie populaire

Pourquoi Jésus-Christ passa-t-il trente-trois ans sur la terre ?

Jésus-Christ passa trente-trois ans sur la terre pour nous montrer le chemin du ciel par ses exemples et par ses enseignements, et nous mériter des grâces.

Jésus-Christ a passé par tous les âges de la vie, afin que chacun pût avoir un modèle ; il a été enfant, adolescent, puis, homme mûr. Il n'est pas devenu vieux pour servir d'exemple aux vieillards, parceque si les hommes l'imitent dans leur jeunesse et leur âge mûr, ils seront bons dans leur vieillesse. Le temps de la jeunesse est le temps le plus important pour apprendre. Si vous voulez qu'un arbre pousse droit, vous devez le maintenir droit lorsqu'il n'est encore qu'un faible arbuste. On ne peut redresser un chêne qui a penché en grandissant. Ainsi on doit apprendre à bien faire dans sa jeunesse, si on veut faire bien dans sa vieillesse. Comme nous l'avons dit, nous ne connaissons rien de la vie cachée ou privée de Notre Seigneur, si ce n'est qu'il fût soumis à ses parents, parcequ'il voulait donner un exemple à ces pieux chrétiens qui vivent retirés du monde et mènent une vie cachée. Certains auteurs ont raconté ce que Notre Seigneur avait fait à l'école, etc., mais ces histoires sont fausses, et tout ce que nous connaissons de Notre Seigneur nous vient de la Sainte-Ecriture, des enseignements de l'Eglise, et des révélations que Dieu a faites aux saints. Nous devons donc nous rappeler que l'exemple est le meilleur des enseignements, et bien surveiller notre conduite extérieure.

*De la passion, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de
Notre Seigneur*

La passion, c'est-à-dire les souffrances terribles de Notre Seigneur, commença après la Cène et ne finit qu'à sa mort. Le jeudi soir, Notre Seigneur se mit à table pour la dernière fois, avec ses apôtres. Il avait conversé, mangé et vécu avec eux pendant plus de trois ans, et il allait maintenant prendre avec eux son dernier repas avant de mourir. Il leur révéla la grandeur des souffrances qu'il allait endurer, et leur annonça qu'un d'entre eux le trahirait. Ce discours les jeta dans un grand trouble, car Judas seul connaissait ce qu'il avait projeté de faire

Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous ?

Après son agonie au Jardin de Olives, Jésus-Christ fut trahi par Judas, abandonné par ses apôtres, chargé d'opprobres, flagellé, couronné d'épines, et cloué à la croix sur laquelle il est mort

Après la Cène, Notre Seigneur s'en alla avec ses apôtres dans un endroit situé en dehors de Jérusalem et qui n'en était séparé que par un petit ruisseau. Il dit aux trois apôtres, Pierre, Paul et Jean, de demeurer à l'entrée, et de veiller et prier, pendant que lui-même pénétrait dans le Jardin des Olives ou de Gethse-

mani, comme ce lieu était appelé. Là, il se prosterna la face contre terre, pria longtemps et avec ferveur, et trouva les apôtres endormis lorsqu'il revint.

Nous voyons quelquefois des personnes couvertes d'une sueur froide à la suite d'une cruelle angoisse ou d'une grande frayeur. L'agonie de Notre Seigneur, dans le jardin des Olives, fut si intense, que de larges gouttes de sang coulaient de chacun de ses pores et inondaient le sol.

Trois raisons expliquent cette cruelle agonie :

1^o La connaissance claire et certaine des souffrances qu'il allait endurer bientôt. Quelle ne serait pas notre frayeur si, sachant que nous allons être mis à mort demain, nous connaissions exactement notre genre de mort et les souffrances qu'il nous faudra endurer. Notre Seigneur connaissait tout, savait parfaitement ce qu'il devait endurer. Bien plus, ses souffrances furent plus grandes que ne seraient les nôtres, même si nous subissions le même genre de mort, parce que son corps était parfait, et par conséquent, plus que les nôtres, susceptible de souffrances. Une blessure à l'œil qui est la partie la plus sensible et la plus délicate de notre corps, nous causerait plus de mal qu'une blessure au pied ou à la main. Ainsi, toutes les parties du corps de Notre Seigneur étaient tellement parfaites et sensibles que nous pouvons à peine nous faire une idée de l'horreur des tourments dont la seule pensée lui causa une telle agonie.

2^o La vue des péchés passés, présents et futurs de tous les hommes. Il connaissait tout, comme nous l'avons dit, et jetant un regard en arrière, il vit tous les péchés qui avaient été commis par pensées, par paroles et par actions, depuis Adam jusqu'à Lui ; et considérant toutes ces offenses contre son Père, il tomba dans une profonde tristesse.

3^o Plongeant son regard dans l'avenir, il vit le petit nombre d'hommes qui profiteraient des souffrances qu'il allait endurer. Il vit tous les péchés qui se commettraient depuis sa mort jusqu'à la fin du monde. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait tant souffert dans le Jardin. La souffrance qu'il endura cette nuit est appelée « Agonie de Notre Seigneur dans le Jardin. » Cette nuit là, Jadas qui l'avait trahi, vint avec une troupe de soldats et des gens du peuple armés d'épées et de bâtons pour arrêter Notre Seigneur et le faire prisonnier. Il n'essaya pas de se sauver, mais il se tint debout pour les attendre, quoique tous ses apôtres qui avaient promis de demeurer avec lui, se fussent enfuis. Les soldats le conduisirent alors à la maison du Grand-

Prêtre. Les autres prêtres s'y rendirent, lui firent un simulacre de procès et le condamnèrent à mort. Comme les Juifs, à cette époque, ne pouvaient, d'après leurs lois, mettre personne à mort, ils renvoyèrent Notre Seigneur à Ponce-Pilate, gouverneur romain, pour que celui-ci le condamnât, parce qu'ils étaient soumis à la domination des Romains. Les Juifs avaient donc procédé contre leurs propres lois dans le procès de Notre Seigneur.

(1) Ils lui firent son procès la nuit; et (2) ils ne lui permirent pas d'assigner de témoins pour se justifier, mais au contraire, ils amenèrent de faux témoins qui déposèrent contre lui, agissant ainsi contre toute loi et toute justice. De bonne heure, le matin, on le conduisit à Pilate qui le fit fouetter. Après avoir dépouillé Notre Seigneur de ses habits et lui avoir attaché les mains à un pilier de pierre, les soldats romains le fouettèrent. Ils se servirent pour cela de lanières de cuir garnies de petits morceaux d'os, de fer ou d'acier, dont chaque coup faisait ruisseler le sang. On sait que le sang suinte à travers un habit posé sur une plaie fraîche et le fait coller à la peau. Ainsi, les vêtements de Notre Seigneur, saillés de sang, adhèrent à ses blessures et lui causèrent d'indicibles souffrances lorsqu'on les lui enleva. Comme il avait dit qu'il était roi—c'est-à-dire, roi spirituel—they le conduisirent dans une vaste salle, le livrèrent à la risée du peuple, lui mirent une couronne d'épines qu'ils lui enfoncèrent dans la tête avec une baguette pesante dont chaque coup faisait couler le sang sur sa sainte face. Ils lui enlevèrent de nouveau ses habits, rouvrant ainsi ses plaies douloureuses, et sous prétexte que les rois portaient la pourpre, ils le revêtirent d'un vieux manteau de pourpre et en firent un roi de théâtre, faisant, par dérision, la génuflexion lorsqu'ils passaient devant lui. Ils le frappèrent et lui crachèrent au visage sans qu'il donnât le moindre signe d'impatience et proférât une seule plainte. Ils le revêtirent alors de ses habits, et Pilate demanda au peuple ce qu'il devait en faire et ils crièrent tous : « crucifiez-le ». C'était le vendredi matin, probablement vers dix ou onze heures. Ils préparèrent donc une lourde croix de bois, la placèrent sur les épaules de Notre Seigneur et la lui firent porter jusqu'au Calvaire, place des exécutions située en dehors de la ville; car il était défendu de faire aucune exécution dans l'enceinte de la cité. Comme Notre Seigneur n'avait rien mangé depuis le jeudi soir, qu'il avait enduré de grandes souffrances et perdu beaucoup de sang, il devait être dans un grand état de faiblesse à onze heures le vendredi matin; de fait, il succomba plusieurs fois sous le poids de la croix. La vue de sa sainte Mère, témoin de

ce triste spectacle, augmentait encore ses souffrances. Arrivé au lieu du Calvaire, ils lui arrachèrent ses vêtements et le clouèrent à la croix en lui enfonçant de gros clous dans les pieds et les mains : il était environ midi. De midi à trois heures, Notre Divin Sauveur resta cloué à la croix, victime pendant tout ce temps des moqueries et des injures grossières de la populace. Il fut même outragé par les deux voleurs qui étaient crucifiés avec lui, mais l'un d'eux se repentit et reçut son pardon avant de mourir. La pauvre Mère de Notre-Seigneur et ses quelques amis se tenaient à une petite distance regardant ce qui se passait. Lorsque Notre Seigneur eut soif, ses bourreaux lui présentèrent du fiel. Il mourut sur les trois heures ; et à ce moment la terre trembla, la lumière du soleil se voila, et le peuple fut plongé dans la consternation et la frayeur.

Comment, direz-vous, ces soldats ont-ils pu être aussi cruels ?

C'étaient des Romains, et à cette époque, des hommes qu'on appelait gladiateurs avaient l'habitude de se battre à l'épée devant l'empereur romain et tout le peuple, comme les acteurs d'aujourd'hui jouent pour l'amusement de leur auditoire. Des hommes qui prenaient plaisir à voir leurs semblables s'entretuer dans un combat mortel pouvaient difficilement être touchés de pitié lorsque l'un d'eux était flagellé. Même, dans les premiers siècles de l'Eglise, durant les persécutions, les empereurs Romains exposaient les chrétiens aux bêtes féroces, pour les faire mettre en pièces en présence du peuple qui applaudissait à ces spectacles dégoûtants. Ceux qui assistaient, impassibles, à la mort de tant de personnes, pouvaient donc de gaieté de cœur mettre à mort un de leurs semblables, cette mort fût-elle la plus horrible.

Quel jour Jésus-Christ est-il mort ?

Jésus-Christ est mort le Vendredi-Saint, vers trois heures de l'après-midi. C'est depuis cette époque qu'on appelle ce jour « Vendredi-Saint. »

Pourquoi appelez-vous *saint* le jour où Jésus-Christ a enduré une mort horrible ?

Nous l'appelons *saint*, parceque c'est en ce jour que Jésus-Christ, par sa mort, montra son grand amour pour l'homme, et lui mérita toutes sortes de grâces.

Les taxes des congrégations religieuses en France

Il y a pour les congrégations religieuses, en dehors des impôts ordinaires :

- 1° La taxe de main-morte considérablement augmentée ;
- 2° La taxe de 4% sur le revenu des valeurs mobilières. Cette taxe est étendue au revenu vrai ou fictif—calculé à forfait à 5%—de tous les immeubles et meubles.

3° L'impôt d'accroissement. Pour en faire sentir l'énormité, prenons pour exemple les Frères des Ecoles Chrétiennes. Ils sont propriétaires dans le ressort de 2,000 bureaux d'enregistrement. Il en meurt en moyenne un par jour. Il y a donc chaque jour à faire une déclaration dans chacun de ces deux milles bureaux. Bien que l'Institut ne soit ainsi héritier que de 0,10 dans chaque bureau—ce qui est déjà une fausseté—le minimum à payer dans chaque bureau est de 2 fr. 25. Les droits à solder chaque jour seront donc de 4,500 fr. bien que l'héritage fictif, tel que l'Etat le suppose, ne soit que de 200 fr. A la fin de chaque année, l'Institut des Frères doit avoir payé à l'Etat, du chef de ce seul impôt d'accroissement, 1,812.500 fr., plus d'un million et demi !

On viendra dire ensuite que la république maçonnique n'est pas tendre pour les congrégations religieuses !

Les origines de la Crémation

Le christianisme avait fait disparaître cette vieille coutume païenne. Elle revint à l'ordre du jour sous la Révolution française, mais le projet de loi déposé à cet effet par les Jacobins ne fut jamais mis en discussion. Cependant, la citoyenne Dupré-Geneste obtint la permission de faire incinérer son fils.

On repréla de la crémation sous le second Empire, mais ce n'était plus cette fois pour copier servilement l'antiquité ; on en faisait une affaire d'hygiène. L'Italie devait entrer la première dans cette voie. En 1870, le rajah de Kellapore mourut à Florence et fut incinéré selon la coutume de son pays. L'opération dura huit heures !

En 1875, le baron Albert Keller demanda à être incinéré et légua à la ville de Milan une somme pour la construction du grand four crématoire que possède aujourd'hui cette ville.

En Allemagne, le Gouvernement de Gotha a seul autorisé la crémation ; on en a fait 718 en 10 ans.

En Angleterre, il y a bien une société de crémation qui a fait construire un four ; mais le gouvernement n'a pas autorisé cette coutume.

Zurich a son four depuis 1889.

En Amérique, on n'a pas encore l'incinération, mais ça viendra.

En France, Paris seul a jusqu'ici profité de la liberté de crémation, sanctionnée par la loi de 1889. Mais il faut ajouter que le procédé n'est guère en faveur. Il y a environ 50,000 décès par an dans la capitale. En 1890, on a brûlé 3388 cadavres, parmi lesquels 3188 sujets provenant des hôpitaux, 1079 enfants morts nés et seulement 121 incinérations demandées par les familles.

Et cependant, toutes les fois qu'on va déclarer un décès à la mairie, on remet un imprimé fournissant les détails les plus complets sur la crémation.

Personne n'ignore que la crémation est formellement interdite aux fidèles par l'Eglise.

Un joujou de trois millions

Au mois de juin, on a inauguré, à Chicago, un joujou unique ; il coûte, disent les feuilles, 3 millions ; c'est la roue balançoire dans laquelle on a mis 5000 Américains en cage, le jour de l'inauguration.

C'est un peu comme les vieux tourniquets des foires, seulement la roue a 75 mètres de diamètre et on monte à 250 pieds de haut.

Les 36 cages où l'on met les curieux contiennent 40 personnes à l'aise ; on peut en entasser 60 : elles restent horizontales.

Une machine à vapeur souterraine de 1000 chevaux actionne une roue dentée qui fait tourner la grande roue de la balançoire.

Une fois la balançoire garnie, on lui fait faire deux tours et on décharge le monde qui raconte ensuite ses impressions.

Chaque cabine a un téléphone, et si la machine se détraquait et restait en route, les voyageurs ne seraient pas réduits à se demander avec anxiété ce qui arrive. On leur dirait : « Patience, il y a une pièce à remplacer. »

Les cabines sont, du reste, construites de façon à empêcher tout suicide ; derrière les vitres, il y a des grilles, les portes sont bien closes et gardées.

Les Contemporains

FÉLICITÉ-ROBERT DE LA MENNAIS (1782-1854)

(Suite)

Ainsi que l'abbé Jean-Marie, l'abbé Carron crut à la vocation de son ami : « L'Eglise aura ce qui lui appartient », écrivait-il, et il dirigea hardiment le jeune homme vers le sacerdoce.

Au mois de novembre 1815, La Mennais était de retour à Paris avec le désir bien arrêté d'arriver prochainement à la prêtrise. L'abbé Teyssyre l'accueillit, l'encouragea et le mit aussitôt à l'étude de la théologie. La Mennais ne sut malheureusement pas s'y attarder. Impatient d'être à Dieu tout entier, il se présenta à Saint-Sulpice pour la retraite d'ordination et reçut le sous-diaconat le 21 décembre de la même année.

Il semble bien que ses dispositions fussent excellentes. S'il avoue n'avoir pas fait le pas décisif sans qu'il lui en coûtât extrêmement, nous n'avons pas lieu de nous en beaucoup étonner. Pour quelques âmes d'élite, favorisées de grâces spéciales, les plus absolus renoncements ont des douceurs infinies. Mais le plus grand nombre ne s'immole point sans douleur. Telle est, en effet, la loi de la chair qu'elle ne peut que crier et saigner sous le couteau du sacrifice.

En fait, La Mennais allait librement au sacerdoce. Et la preuve qu'il se sentait dans sa voie, c'est qu'au lendemain du sous-diaconat, il songeait à rendre ces obligations plus étroites encore en s'enrôlant dans la Compagnie de Jésus. On peut se demander si ce n'était pas là précisément sa vraie vocation. La discipline inflexible qui a toujours fait la force de cette avant garde évangélique, une surveillance de tous les instants, des conseils donnés avec autant de fermeté que de tendresse et appuyés de solides exemples, c'est bien ce qu'il eût fallu à cette âme vraiment extraordinaire. Hélas ! la perspective d'une année de noviciat suffit à le retenir dans le monde.

C'est à Saint-Brieuc, au mois de février 1816, que La Mennais reçut le diaconat. Il fut ordonné prêtre à Vannes, le 9 mars suivant, dans la trente-quatrième année de son âge.

Jamais peut-être il ne se fût résolu à cette suprême démarche sans les instances affectueuses de son frère et de l'abbé Carron. L'ennui, en effet, était revenu, puis la sécheresse, le désenchantement et enfin des scrupules étranges et une tristesse mortelle.

Là-dessus, on a parlé de vocation surprise ; on a accusé l'entourage de La Mennais de fanatisme aveugle ou tout au moins de zèle indiscret ; c'étaient pourtant des hommes de doctrine et de prudence que les abbés Jean-Marie, Vielle, Bruté, Carron, Teyssyre. Ils durent bien réfléchir et bien prier avant de se prononcer en un pareil sujet. La Mennais lui-même n'était plus un enfant. Il écrivait à cette époque le premier volume, le plus beau, de *l'Essai sur l'indifférence*. Qu'il fût né, comme l'assure E. Spuller, « avec un esprit plus puissant que juste, avec une imagination rebelle, dans son extraordinaire essor, à toute règle comme à toute contrainte, avec un tempérament débile et porté à cette noire mélancolie qui accompagne presque toujours une santé chancelante, avec une prédisposition marquée à la tristesse, à la misanthropie, à l'amer dégoût des hommes et des choses » ; je veux bien. Mais depuis quand

la grâce est-elle impuissante à corriger la nature ? D'autres aussi ont « embrassé et suivi la croix toute nue », qui, plus tard, se sont dressés dans l'Église de Dieu ainsi que des colonnes de vérité et de vertu.

Il est vrai qu'il écrivait à son frère quelques mois plus tard : « Je ne suis et ne puis qu'être désormais extraordinairement malheureux... tout ce qui me reste à faire est de m'arranger de mon mieux, et, s'il se peut, de m'endormir au pied du poteau où l'on a rivé ma chaîne. » Mais il y a tout lieu de croire que ce billet fut tracé dans une de ces heures de crise où La Mennais ne s'appartenait plus. Si l'on met en regard de ces lignes des pages aussi profondément sacerdotales que les *Réflexions sur l'imitation de Jésus-Christ*, si l'on veut songer surtout que, pendant dix-sept longues années, à compter de cette date, La Mennais demeura un bon prêtre, on conclura qu'il s'est calomnié véritablement et que les terribles orages d'une incurable mélancolie furent longtemps sans emporter sa très réelle vocation.

III. L'« Essai sur l'indifférence »

Il y avait soixante-seize ans qu'aucun prêtre catholique n'avait obtenu en France le renom d'écrivain et d'homme supérieur, lorsque apparut M. de la Mennais. C'est en ces termes que Lacordaire annonce la publication de l'*Essai sur l'indifférence*. Il est certain, en effet, qu'un La Mennais jusqu'à lors inconnu—le vrai La Mennais—se révélait dans cette œuvre extraordinaire, dont le premier volume paraissait en 1817, avant même que les grandes lignes de l'ensemble fussent nettement arrêtées dans l'esprit de l'auteur. Ce fut, selon le mot du comte de Maistre, « un tremblement de terre sous un ciel de plomb », et chacun de s'écrier, après Mgr de Frayssinous : « Cet homme-là possède un genre d'éloquence qui réveillerait un mort ».

Il ne fallait pas moins pour tirer de sa léthargie cette société voltairienne qui avait traversé la Révolution sans en comprendre les épouvantables leçons. L'auteur de l'*Essai* restait certainement dans la vérité quand il écrivait : « Il faut se hâter de parler de vérité, d'ordre, de religion, aux peuples, de peur de ressembler au médecin qui disserterait sur la vie près d'un tombeau. »

Le premier volume de l'*Essai* était anonyme. Il n'en fut pas moins acheté. C'est que « ce livre était un besoin de l'époque », comme l'a dit Victor Hugo. Néanmoins, les journaux se taisaient, attendant peut-être la suite pour donner leur avis. M. de Féletz, le premier, rompit le silence dans le *Journal des Débats*, quand fut mise en vente la seconde édition. Aussitôt, ce fut d'un bout de la France à l'autre comme une immense clameur d'admiration et d'enthousiasme. De l'aveu de tous, l'*Essai* était non seulement une belle œuvre, mais une œuvre courageuse.

En réalité, personne ne l'avait jamais pris d'aussi haut avec les pouvoirs publics eux-mêmes : « Contemplez l'état de la religion, disait La Mennais, on ne la proscrit plus, mais on l'asservit ; on n'égorge plus ses ministres, mais on les dégrade pour mieux enchaîner le ministère. L'avilissement est l'arme avec laquelle on le combat. On lui prodigue le mépris, l'outrageant dédain, et l'injure, encore plus amère, d'une insultante protection. »

Pareil langage enthousiasma le clergé français. De tous côtés, des félicitations arrivèrent à l'intépide écrivain. On parla de lui dans tous les presbytères. On le mit d'emblée au même rang que Bossuet, et la voix publique se plut à le nommer, un peu prématurément, « le dernier Père de l'Église. »

Ce premier volume de l'*Essai* était certainement une œuvre de haute valeur.

On eût pu désirer plus d'onction, mais la sincérité était grande et l'intelligence du sujet, parfaite. La Mennais s'attachait à mettre en pleine lumière l'importance de la question religieuse. Il établissait que sa solution importe également à l'individu et à la société. De là, l'épaisse sottise de l'incrédulité bourgeoise. Quant aux arguments invoqués par les déistes et les partisans de la religion naturelle, leur pauvreté était raillée avec une verve terrible. Mais c'est surtout contre les chrétiens dissidents, plus ou moins réfractaires à l'autorité de l'Église, que La Mennais exerçait sa puissante dialectique. Nulle place à la tolérance. Point de *Credo*, hors le *Credo* catholique.

Étonnant de doctrine et de logique, le premier volume de l'*Essai* était écrit en une langue non moins admirable. Le style, dit un connaisseur, possède, au plus haut degré la beauté propre, je dirai presque la vertu inhérente au sujet ; grave et nerveux, régulier et véhément, sans fausse parure ni grâce mondaine, style sérieux, convaincu, pressant, s'oubliant lui-même, qui n'obéit qu'à la pensée, y mesure paroles et couleurs, ne retentit que de l'enchaînement de son sujet, ne reluit que d'une chaleur intérieure et sans cesse active.

Le second volume de l'*Essai* était impatientement attendu. La Mennais le publia en 1819, presque en même temps que les premiers *Mélanges religieux et philosophiques*. Ce dernier ouvrage fit peu de bruit. Il en fut autrement de la suite de l'*Essai*. L'auteur, qui s'était borné jusque-là à établir la nécessité d'une religion divine, discernait maintenant cette religion de toutes ses contrefaçons humaines.

Malheureusement, comme Lacordaire l'a observé, des hauteurs de la défense antique de la foi, M. de la Mennais était descendu aux discussions arides de la philosophie. Et quelle philosophie que la sienne ! Il eut beau passer sa vie à l'exposer, à l'affermir et à la défendre, on peut dire qu'elle ne tint jamais debout.

Comme Descartes, l'auteur de l'*Essai* prétendait tout reprendre par la base. Il écartait, dès l'abord, toute espèce de raisonnement et d'évidence. A l'entendre, la vérité ne peut nous être communiquée que par une révélation immédiate. Elle se découvre non pas à la raison, mais au sentiment. Encore n'apporte-t-elle des garanties suffisantes qu'autant qu'elle ne se réduit pas à une opinion personnelle. « Pris individuellement, l'homme ne peut rien savoir avec certitude. » Il a besoin de comparer ses croyances à celles de ses semblables. Celles-là seulement sont légitimes, qui se retrouvent chez tous les esprits. Le consentement humain est le sceau de la vérité ; il n'y en a point d'autre.

Sans doute, La Mennais comptait pulvériser de la sorte les théories individualistes préconisées par Cousin et Benjamin Constant. Mais comment s'aveuglait-il au point de ne pas s'apercevoir qu'après tout, le consentement universel n'est que la somme des acquiescements particuliers, à ce que de Bonald appelle « l'autorité de l'évidence ou l'évidence de l'autorité ». N'est-ce point ensuite par la raison individuelle que se constate ce consentement universel, et si cette raison est essentiellement fautive, avons-nous quelque assurance de ne pas errer en affirmant l'universalité de tel ou tel témoignage ? Pareille théorie mène droit au pyrrhonisme. La Mennais y aboutira fatalement, et M. de Sacy pourra dire un jour, que ce que l'imprudent philosophe « laissera au monde, c'est la plus terrible leçon de scepticisme que le monde ait jamais reçue. » Ce système donc, non seulement était inutile à la défense

du christianisme, mais il renfermait encore— on l'a remarqué depuis— le plus vaste protestantisme qui eût paru jusque-là.

« Je me suis demandé, dit Lacordaire, comment une philosophie dont j'aperçois si clairement le vice aujourd'hui, avait pu si longtemps tenir ma raison en suspens ; et j'ai compris que, luttant contre une intelligence supérieure à la mienne, et voulant lutter seul contre elle, il était impossible que je ne fusse pas vaincu. » Soit, mais le Lacordaire de cette époque, ressemblait, en outre, sous plus d'un rapport, à son illustre ami. Or, de ce dernier, Mgr de Frayssinous avait raison de dire : « C'est un grand écrivain qui n'a pas fait une bonne théologie. » Encore s'exprimait-il avec quelque charité. La vérité toute pure était dans le mot de l'abbé Desgenettes : « Le malheureux ! il ne sait pas son catéchisme ! »

Ce fut un peu le jugement des Jésuites et des Sulpiciens. Les uns et les autres se firent un devoir de signaler le péril que courait la cause chrétienne à être rendue solidaire d'une philosophie aussi nouvelle. Quant aux évêques, sans se prononcer encore bien ouvertement, ils témoignèrent à l'égard de l'ouvrage et de l'auteur une méfiance que l'avenir se chargea malheureusement de justifier. La Mennais se contenta de taxer dédaigneusement les Jésuites d'ignorance et de jeter aux évêques et aux Sulpiciens la vieille accusation de gallicanisme.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Sauveur de Québec, le 10; à Saint-Sylvestre, le 12; à Sainte-Croix, le 14; à Saint-Ferdinand, le 16.

Angleterre.—Les prélats catholiques anglais demandent que « conformément à la loi naturelle, » 1^o la direction des écoles publiques soit exclusivement confiée à des personnes possédant la confiance des parents; 2^o que, par suite, le système confessionnel soit maintenu et développé par tous les moyens au pouvoir des catholiques; 3^o que, pour subvenir aux frais qu'entraîne l'amélioration de l'enseignement, les écoles primaires publiques aient droit à une part équitable des taxes scolaires et que, par voie de conséquence, les contribuables aient le droit de contrôler et d'inspecter l'emploi de leur argent.

Rome.—La médaille qu'il est d'usage de frapper chaque année, à l'occasion de la Saint-Pierre, rappelle le jubilé épiscopal du Saint-Père. Sur la face de la médaille se détache l'effigie de Léon XIII, et sur le revers est représentée la consécration épiscopale que le futur pape reçut du cardinal Lambruschini, il y a un demi-siècle. Le Saint-Esprit, figuré par la colombe mystique, plane au-dessus des deux personnages et couvre de sept rayons symboliques, qui s'échappent de ses ailes, l'évêque consacré. Un jeune clerc en surplis tient la croix épiscopale. L'inscription suivante est gravée en caractères, style XVI^e siècle : « Quinquagennalibus episcopatus consecrationis. » En exergue on lit cette date : « XIX Febr. MDCCCXCIII. »

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	10	Sept.	—Soll. de la Nativité de la Sainte Vierge.
Lundi,	11	"	—De l'octave.
Mardi,	12	"	— " "
Mercredi,	13	"	— " "
Jeudi,	14	"	—Exaltation de la Sainte Croix.
Vendredi,	15	"	—Octave de la Nativité.
Samedi,	16	"	—SS. Corneille et Cyprien.

ABONNEMENTS PAYÉS

M. A., S. Sauveur.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drapiers. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane, Coils en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou soie, Huile d'olive, Encens-Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

N.-B. — Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

— JUSTEMENT REÇUE —

PAR LA MAISON

J. A. LANGLAIS & Fils

RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC

Une grande variété de Bréviaires en 1 volume, 2 volumes 4, volumes; aussi Bréviaire de voyage avec fascicules, et MISSELS de toutes les reliures. Ces Bréviaires et Missels sont de la dernière édition, 1892 et 1893.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir de *LUNDI*, le 5 juin 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.35 a. m., 10.00 a. m., 5.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Sainte-Anne, à 8.40 a. m., 11.05 a. m., 6.05 p. m., 7.20 p. m.
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 7.17 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi,
 4.05 p. m., 12.20 p. m., samedi seulement.
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 8.24 a. m., 12.57 p. m., 5.10 p. m., 1.25 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY.

Départ de Québec 2.00 p. m.—Départ de Montmorency 3.45 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.00 a. m., 7.10 a. m., 2.00 p. m., 6.15 p. m.
 Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 3.05 p. m., 7.20 p. m.
 Départ de Sainte-Anne à 5.40 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
 Arrivée à Québec à 6.45 a. m., 12.57 p. m., 5.40 p. m.

POUR LA GRANDE RIVIÈRE (BEAUPRÉ)

LA SEMAINE

Départ de Québec à 5.00 p. m. Arrivé à Beaupré à 6.15 p. m.
 Départ de Beaupré à 7 a. m. Arrivé à Québec à 8.24 a. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 2.00 p. m. Arrivé à Beaupré à 3.15 p. m.
 Départ de Beaupré à 4.00 a. m. Arrivé à Québec à 5.40 p. m.

Un train d'accommodation laissera Sainte-Anne pour la Jonction d'Hedleyville tous les samedis à 7.20 p. m., y arriverant à 8.20 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.